



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



14 mai 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le quatorze mai deux-mille-douze (14 mai 2012) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME	La conseillère Nadia Masse
MM.	Le conseiller Robert Bergeron
	Le conseiller Patrice Charette
	Le conseiller Claude Labonté
	Le conseiller Michel Lefebvre
	Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 9 mai 2012.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

4. RÉS. 123.05.2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Labonté
APPUYÉ par la conseillère Nadia Masse
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 14 MAI 2012 À 18 H 30

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Administration et finances**
 - 5.1** Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II ;
- 6. Règlements**
- 7. Période de questions et réponses**
- 8. Levée de la séance**

Adoptée



5.1 **RÉS. 124.05.2012 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES –
PHASE II**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la Municipalité de Labelle autorise la présentation du projet de rénovation et réaménagement du Centre communautaire et installation d'un dôme sur la patinoire extérieure au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II.

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Labelle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la Municipalité de Labelle désigne Mme Belinda Proulx, directrice du Service des loisirs et du tourisme, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

7. **RÉS. 125.05.2012 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 35.

Adoptée

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire

_____(signature)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
Directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire